



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de membres absents : 2

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 09 juillet 2020

OBJET :

DE-CCAS-20-07-1-07) APPEL A PROJET DE L'ASSOCIATION CLUB
AMITIE PARTAGE POUR LA CREATION D'UN LIVRE

L'an deux mille vingt, le jeudi neuf juillet à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le samedi 04 juillet 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme GALL,
Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme HAUCHEMAILLE, Mme JOURION,
M. LEBEAU, MORAINÉ, Mme POLLARD.

Pouvoirs : COMBE (pouvoir à M. LEBEAU), Mme De VINZELLES (pouvoir à Mme GUYOMARD DE PREAUDET), Mme DUPRE (pouvoir à M. CHARDON), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme JOURION), Mme GAUVAIN (pouvoir à Mme BRÉON), Mme MARTIN (pouvoir à MORAINÉ).

Excusés : Mme HUET, Mme LIBERT-ALBANÉL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant la volonté du Conseil d'administration de reconduire en 2020 son engagement en direction des personnes handicapées en soutenant les projets des associations qui travaillent dans le champ du handicap ;

Considérant la proposition de la Vice-présidente de verser une aide à projet à l'association « *Club Amitié Partage* » pour son projet d'écriture d'un livre par les adhérents de l'association regroupant les souvenirs des voyages du Club Amitié Partage ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Attribue, sur l'exercice 2020, une aide à projet de 276 € à l'association *Club Amitié Partage* pour son projet d'écriture d'un livre par les adhérents de l'association regroupant les souvenirs des voyages du Club Amitié Partage ;

ARTICLE II : Cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé